

# CONSEIL MUNICIPAL 13 AVRIL 2018

#### Réunion du Conseil Municipal

### Compte rendu sommaire

Le 13 avril deux mille dix-huit à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Dompierre sur Besbre, se sont réunis sur convocation en date du 05 avril 2018 et sous la présidence de Monsieur Pascal VERNISSE, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dompierre sur Besbre,

**Etaient présents :** Pascal VERNISSE, **Maire** — Valérie GOUBY - Léopold GODART - Annie-France POUGET - Guy FRAISE Dominique TALON - **Adjoints.** 

Patrick AUBEL - Michel BRUNNER - Antonia FOURNIER - Bernard NAVETAT - Fabienne DURAND - Laurent DESMYTTER (arrivé après question N°1) - Aline BONNEAU - Florence EPINARD - Mathieu CHABOT - Isabelle MOULIN - Pierre GIRARD (arrivé après question N°1).

**Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :** Patrick DARCANGE à Léopold GODART – Jacques BOURET à Michel BRUNNER - Valérie PAUTHONNIER à Dominique TALON - Jean-Noël BACQUET à Valérie GOUBY - Catherine MANGERET à Pascal VERNISSE - Laurent DESMYTTER à Aline BONNEAU (jusqu'à la question N°1) - Daniel SAVOLDELLI à Isabelle MOULIN.

Etait absent : Pierre GIRARD (jusqu'à la question N°1).

Secrétaire de séance : Bernard NAVETAT

Le procès-verbal de la réunion du 16 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

#### Les délibérations ci-après ont été prises à l'unanimité des votants, à l'exception de :

- délibération N° 2018-04-13/2A FINANCES BP 2018 Fixation des taux de fiscalité locale :
  - 3 abstentions (I. MOULIN D. SAVOLDELLI P. GIRARD)
- délibération N° 2018-04-13/2B FINANCES BP 2018 Fixation de la redevance d'assainissement :
  - 3 abstentions (I. MOULIN D. SAVOLDELLI P. GIRARD)
- délibération N° 2018-04-13/2C FINANCES BP 2018 Subventions :
  - 4 contre (I. MOULIN D. SAVOLDELLI P. GIRARD F. DURAND)
- délibération N° 2018-04-13/2D FINANCES BP 2018 Budget principal et budget annexes :
  - 3 abstentions (I. MOULIN D. SAVOLDELLI P. GIRARD)
- délibération N° 2018-04-13/5 ADMINISTRATION GENERALE Personnel Modification tableau des effectifs :
  - 3 abstentions (I. MOULIN D. SAVOLDELLI P. GIRARD).

#### 1 - FINANCES - Bilan BP 2017 - Affectation des résultats 2017

Compte tenu de l'approbation à l'unanimité des comptes de gestions et des comptes administratifs 2017, lors du conseil du 16 mars dernier, les conseillers ont délibéré pour l'affectation des résultats 2017 sur les différents budgets 2018.

2A - FINANCES - BP 2018 - Fixation des taux de fiscalité locale (taxe d'habitation – taxe sur foncier bâti et non bâti)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission des Finances,

Vu le budget principal 2018,

Vu le rapport de présentation du budget primitif 2018,

Vu l'état fiscal 1259 COM,

Considérant le montant du produit attendu pour équilibrer le budget primitif 2018,

Le Conseil Municipal a voté le maintien des taux d'imposition pour les 3 taxes directes locales à savoir taxe d'habitation, taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti.

Taxe d'Habitation :

Taxe foncière sur les propriétés bâties :

10.50 23.16 Taxe foncière sur les propriétés non bâties :

2B-FINANCES - BP 2018 - Fixation de la redevance d'assainissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission des Finances,

Vu le budget annexe assainissement 2018,

Vu le rapport de présentation du budget primitif 2018,

Considérant le taux de la redevance fixé à 1.30 € H.T/M3 d'eau depuis le 01 janvier 2009,

Considérant l'avis de la Commission des Finances préalable au vote du budget 2018, portant sur le maintien du taux de la redevance assainissement collectif assise sur le volume d'eau fourni par le service d'eau potable aux usagers,

Le Conseil Municipal a voté le maintien du taux de la redevance assainissement collectif à 1.30€ HT / m3

#### 2C - FINANCES - BP 2018 - Subventions

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif 2018,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 27 mars 2018,

Vu le rapport de présentation du budget primitif 2018,

Considérant la nécessité de réviser les modalités d'attribution des subventions aux associations,

Le conseil approuve les modalités d'attribution et les montants des subventions aux associations conformément au rapport de présentation.

2D - FINANCES - BP 2018 - Budgets 2018 (budget principal et budgets annexes (Assainissement – Laverie – Espace Boudeville - Camping - Lotissement Condan)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission des Finances en date 27 mars 2018,

Vu les délibérations par lesquelles le conseil municipal a approuvé le compte de gestion 2017 et le compte administratif 2017,

Vu la délibération par laquelle le conseil municipal a décidé de l'affectation des résultats de l'exercice 2017,

Vu le projet de budget 2018 comprenant :

- . budget principal
- budget annexe assainissement
- . budget annexe Dompierre laverie
- . budget annexe local espace boudeville
- . budget annexe lotissement condan,
- . budget annexe Camping

Le conseil municipal a voté le budget principal et les 5 budgets annexes de la commune.

Le montant cumulé en section de fonctionnement pour les 6 budgets :

5 038 737,00 €

Le montant cumulé en section d'investissement pour les 6 budgets :

2 399 131,00 €.

## 3 - FINANCES CULTUREVIE LOCALE – Communication – P'tit Dompierrois : Fixation des tarifs des encarts publicitaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission communication en date du 14 mars 2018,

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la nouvelle forme de communication municipale à savoir, la publication de 4 p'tit Dompierrois par an et l'arrêt du bulletin municipal.

A ce titre, il propose que soient intégrés dans chaque p'tit dompierrois des encarts publicitaires.

Les tarifs de ces encarts publicitaires sont fixés selon la grille tarifaire suivante :

FORMAT 1/16 <sup>ème</sup> de page	TARIFS		
1 parution	50€		
2 parutions	45 € x 2 = 90€		
3 parutions	40€ x 3 = 120€		
4 parutions	35€ x 4 = 140€		

**4 - ADMINISTRATION GENERALE** – Personnel - Attribution logement pour nécessité absolue de service : Emploi Accueil Gestion service camping « Les Bords de Besbre »

Dans le cadre de l'exploitation du camping municipal « les Bords de besbre », du 15 mai au 15 septembre 2018, compte tenu des contraintes de gardiennage liées à l'exercice de l'emploi d'accueil et gestionnaire du camping confié à un fonctionnaire territorial titulaire, le logement lui est attribué pour nécessité de service durant la période d'activité de quatre mois. Etant entendu qu'il réglera les charges.

#### 5 - ADMINISTRATION GENERALE - Personnel - Modification tableau des effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi N° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, Vu les crédits inscrits au budget,

Considérant la fin de plusieurs emplois aidés, Considérant la nécessité d'assurer la poursuite du service public,

Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

#### 

FILIERE ADMINISTRATIVE	Catégorie	Temps	Créés	A créer	A supprimer	Pourvus
Attaché	A	TC	1			1
Rédacteur	В	TC	11			
A !! !	С	TC	4	1		5
Adjoint Administratif Principal 1ère classe Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	TC	3	-	1	1
Adjoint Administratii Frincipai Zeine Classe						
Adjoint Administratif	С	TC	5		2	1
Adjoint Administratif	С	TNC	2			2
Adjoint Administratif - besoin occasionnel	С	TC maxi		2		
Adjoint Administratif - besoin saisonnier	С	TC maxi		2		10
TOTA		TC	15	5 A çréer	3 A supprimer	Pourvus
FILIERE TECHNIQUE	Catégorie B	Temps TC	Créés 1	A Creer	А заррине	Fuuivus
Technicien Principal de 2ème classe	В					
Agent maîtrise	С	TC	2		1	
Agent martise Agent de maîtrise principal	C	TC	1			1
Agent de matrise principal						
Adjoint Technique principal 1ère classe	С	TC	4	2		4
Adjoint Technique principal 1ère classe	С	TNC	1			
Adjoint Technique Principal 2ème classe	С	TC	5			3
						-
Adjoint Technique	С	TC	8			5
Adjoint Technique		TNC	5		The state of the s	4
		TC meni	3	9		
Adjoint Technique - besoin occasionnel	C	TC maxi TC maxi	1	2		
Adjoint technique - besoin saisonnier  TOTA		TCITIAXI	31	13	1	17
FILIERE ANIMATION	Catégorie	Temps	Créés	A créer	A supprimer	Pourvus
Animateur territorial	B	TC	2		1	1
Allillatedi territoriai						
Adjoint animation	С	TC	3			2
Adjoint animation	С	TNC	1			0
•						
Adjoint animation - besoin occasionnel	С	TC maxi	2			1
Adjoint animation - besoin saisonnier	С	TC maxi	5			
TOT			12			A Designation
FILIERE CULTURELLE	Catégorie	Temps	Créés	A créer	A supprimer	Pourvus 1
Professeur Enseignement artistique de classe normale	A	TNC	1			-
A	sse B	TNC	1			1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème clas Assistant d'enseignement artistique	B B	TNC	6	1		5
Assistant a enseignement artistique	В	TIVE				
Assistant de conservation principal de 2ème classe	В	TC	1			1
Assistant de conservation principal de Zenie dasse						
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	С	TC	1			1
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	С	TNC	1			1
Adjoint du patrimoine	С	TC	1			1
Adjoint du patrimoine	С	TNC	1			
	740					-
Assistant d'enseignement artistique - besoin saisonnier	В	TC MAXI	1			-
Assistant d'enseignement artistique - accroissement	В	TC	2			
temporaire d'activités	TAI	-	16			11
TOT FILIERE SOCIALE	Catégorie	Temps	Créés	A créer	A supprimer	Pourvus
Agent territorial spécialisé principal de 2ème classe des				1	•••	
écoles maternelles	С	TNC	2			2
Agent territorial spécialisé de 1ère classe des écoles	С	тс	1			0
maternelles	C	10	1			
Agent territorial spécialisé de 1ère classe des écoles	С	TNC	2			0
maternelles				-		2
	TAL	y 200 <b>2</b> 8 9 7 5 7 9 7 1	5		Acumpulmen	Pourvus
CONTRAT DE DROIT PRIVE	Catégorie	Temps	Créés	A créer	A supprimer	3
Contrat Unique d'insertion / PEC		26h	-	4	-	+ -
Contrat Unique d'insertion / PEC		20 h	8	4		5
Contrat Unique d'insertion		26 h 20h	10	+	<b>-</b>	1
L CONTROL LINIGUE GUNCORTION	1	2011	10			
Contrat Unique d'insertion		35 h	6	1		3
Contrat d'avenir Contrat service civique		35 h	6			3

6 – **ADMINISTRATION GENERALE** – Patrimoine – Convention de mise à disposition d'un local avec le Rétro Mobile Club Dompierrois

Un local d'une surface de 84 M2 sise rue du port est mis à disposition de l'Association Rétro Mobile Club afin d'y déposer accessoires et matériel liés aux actions (événements, expositions, promenades....) de valorisation de véhicules anciens, de sauvegarde du patrimoine roulant.

Fait à Dompierre sur Besbre, le 16 avril 2018.

Le Maire,

Pascal VERNISSE